



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 OCTOBRE 2023

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	28
Convocations :	6 OCTOBRE 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, , M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, , Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, Mme Camille FERET, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Laurence RENO	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- M. Stéphane BORD,	Pouvoir à M. Gérard GUILLOPE
- Mme Clarisse KIRCH	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
- M. Luc LESIEUR	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU
- M. Alexis VERNIER	Pouvoir à Mme Julie GODICHAUD

--ooOoo--

Monsieur Laurent CASSARD remplit les fonctions de Secrétaire.

OBJET: Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Normandie sur les comptes et la gestion de la commune de Sotteville-lès-Rouen au cours des exercices 2017 à 2021.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu le Code des juridictions financières et notamment les articles L 211-8 et L 243-6,

Vu le rapport d'observations définitives du 13 septembre 2023 de la Chambre Régionale des Comptes de Normandie sur les comptes et la gestion de la commune de Sotteville-lès-Rouen au cours des exercices 2017 à 2021.

Considérant que la Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Normandie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la de la commune de Sotteville-lès-Rouen au cours des exercices 2017 à 2021.

Considérant qu'à l'issue de ce contrôle, la CRC a transmis un rapport d'observations définitives à la commune le 4 août 2023,

Considérant que le rapport d'observations définitives, intégrant les réponses de Madame la Maire a été communiqué le 13 septembre 2023,

Conformément à l'article L.243-6 du Code des juridictions financières, ce rapport doit être communiqué à l'assemblée délibérante et donner lieu à un débat.

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Normandie sur l'examen des comptes et de la gestion de la commune de Sotteville-lès-Rouen au cours des exercices 2017 à 2021 et acte la tenue d'un débat.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire

Luce PANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20231012-20232-134-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2023

Publication : 18/10/2023